

Sentier du Bois Grézé - Graix n° 3



(P Arnaud Parc du Pilat)



Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 3 h 30

Longueur : 8.1 km

Dénivelé positif : 292 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Le Territoire de GRAIX (du latin grésium : terrain rocailleux) s'étend sur une superficie de 860 ha répartis en prés, pâtures, terres, landes et bois : résineux et feuillus (près de 400 ha).

Graix a une altitude qui varie entre 870 m et 1.432 m. Le Crêt de la Perdrix, point culminant du massif du Pilat, se trouve sur la commune. C'est un formidable belvédère : au nord les Monts du Lyonnais, à l'ouest ceux du Forez, au sud les montagnes de l'Ardèche et à l'est la vallée du Rhône et la chaîne de Alpes. Belle vue également sur le Mézenc et le Gerbier-de-Jonc

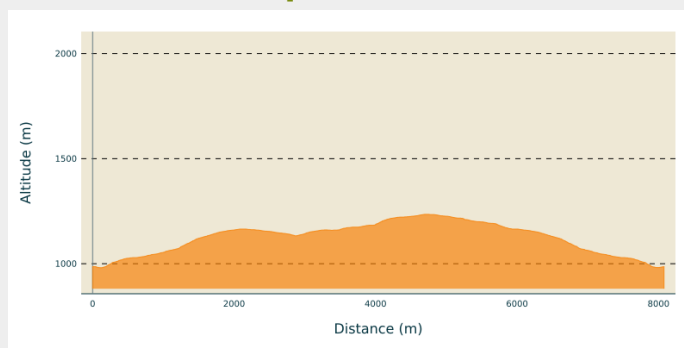
La commune est située sur le versant sud du Pilat et, de ce fait, bénéficie d'un fort ensoleillement ; la nature y est préservée, le paysage n'est pas défiguré d'où une sensation de calme et de sérénité propice au repos, mais aussi aux randonnées pédestres.

Itinéraire

Départ : Graix - le bourg

Arrivée : Graix - le bourg

Profil altimétrique



Altitude min 981 m Altitude max 1235 m

Suivre le sentier n°4 jusqu'à la croix de Font Froide, en face du téléski, prendre à gauche le chemin qui mène aux Gouttes (gîtes ruraux).

Passer devant la maison puis poursuivre jusqu'à la route de l'Oeillon, la traverser (voie sans issue) ce chemin dessert quelques chalets.

A l'intersection d'un chemin forestier, possibilité d'allonger la randonnée en prenant à gauche de l'autre côté de la route de La Jasserie (GR7 et sentier du Parc) pour se rendre à la Croix de Chaubouret. Retour par le même sentier.

Ou bien : prendre à droite ce chemin forestier qui passe sous les chalets, poursuivre ce chemin jusqu'au hameau Les Hautes Gouttes. Puis rejoindre la route de l'Oeillon (D63), l'emprunter sur 400 m, prendre à droite un chemin qui descend au téléski. Et retour par le même sentier.

⚠ Attention, route à forte circulation, restez prudent.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Chacun est responsable de sa sécurité. Par conséquent, les randonnées se font sous votre propre responsabilité. Restez sur les sentiers balisés pour préserver les espaces fragiles.

Quelques recommandations d'usage :

- Consultez la météo avant chaque départ
- Certains itinéraires traversent des routes à forte circulation : Soyez prudent
- Gardez les chiens en laisse
- N'allumez pas de feu
- Rempportez vos détritrus
- Contemplez les fleurs, ne les cueillez pas.
- Les morsures de tiques peuvent entraîner de graves maladies ; en prévention : porter des vêtements couvrants, utiliser des répulsifs, s'examiner au retour, retirer les tiques à l'aide d'un crochet à tiques sans rien appliquer dessus, consulter en cas de rougeurs apparentes, syndrome grippal, ou si vous êtes une personne à risque.
- Pour les secours, composer le **18** ou le **112**.

Comment venir ?

Transports

Bus L12, Point d'arrêt à Graix : <https://www.laregionvoustransporte.fr/lignes/l12-bourg-argental-le-bessat-saint-etienne>